

LE PARC NATUREL RÉGIONAL  
DE LA

# Montagne de Reims

**Le Parc  
en action[s] !**



AGIR ENSEMBLE À TOUS POINTS DE VUE



## Edito

### [Action] :

**[nf] : Manifestation concrète de l'activité de quelqu'un, d'un groupe**

**Animer, communiquer, sensibiliser, étudier, évaluer, préserver, impulser, préserver, créer, valoriser, etc.**

Autant de verbes d'action qui illustrent le quotidien d'un Parc naturel régional, de ses élus, de son équipe technique et de ses partenaires. En effet, chaque jour, nous œuvrons pour ce territoire d'excellence, classé depuis 1976 en "Parc naturel régional". Ce classement, qui reconnaît la richesse de notre patrimoine naturel, culturel et paysager, est surtout un engagement de toutes les communes et collectivités pour travailler ensemble en faveur de ce territoire et au service de ceux qui y vivent et y habitent.

Ayant pour objectif d'assembler les forces vives et d'impulser des dynamiques innovantes, le Parc doit être porté par ses élus et partenaires afin de continuer ses missions, au service de ses paysages d'exception, de ses citoyens et de ses visiteurs. Les prochains mois constitueront ainsi une étape déterminante pour l'avenir du Parc : mettre en place un nouveau Comité Syndical et nous engager ensemble dans la révision de la charte du Parc, qui marquera le début d'un nouveau projet de territoire.

L'avenir du Parc dépend de vous et de l'engagement de chacun pour faire vivre ce classement, poursuivre la mise en œuvre des actions définies et se lancer dans un nouveau défi commun pour accompagner les communes et les acteurs du territoire dans la transition écologique.

Cet engagement pour la valorisation et la préservation de nos paysages est un atout pour l'authenticité de notre territoire et le cadre de vie des habitants. C'est également la clé de voûte pour un développement harmonieux !

Que la lecture de cette plaquette vous invite à mieux comprendre nos missions et, par la suite, à solliciter l'équipe du Parc naturel régional pour continuer à agir ensemble en Montagne de Reims !



# Bienvenue !



Édition  
**PNR de la Montagne de Reims**  
 Conception graphique  
**Pollen Studio**  
 Rédaction  
**Marion Colombet**  
 Impression  
**TPI Imprimeur**  
 Crédits photo  
**PNRMR**  
 Impression papier recyclé



Reims



**Tardenois de l'Ardre**

**Coteaux de la Montagne de Reims**

**Massif forestier**

**Vallée de la Marne**

Epernay



Châlons-en-Champagne



La Marne

Canal latéral de la Marne

Pont tournant

\* commune nouvelle



## L'essentiel

### La définition

Un Parc naturel régional est un espace rural habité, reconnu au niveau national pour son intérêt patrimonial remarquable, mais à l'équilibre fragile.

### Les caractéristiques

Le territoire du Parc de la Montagne de Reims s'identifie par une trilogie de paysages : forêts sur le plateau, vignes sur les coteaux et cultures en plaine. Vieille de 70 millions d'années, la Montagne de Reims s'apparente à un mille-feuille géologique avec sa craie, ses sables, ses argiles et ses calcaires.

C'est cette composition qui offre au territoire du Parc un patrimoine naturel constitué de milieux diversifiés aux faunes et flores variées. Cette richesse géologique est un atout pour la viticulture et est également à l'origine de la variété du patrimoine bâti du Parc tout aussi remarquable. C'est un paysage d'exception avec un patrimoine naturel, paysager, humain, bâti, culturel qu'il faut préserver et valoriser !

### Les 5 missions d'un Parc

- 01 Protéger le patrimoine naturel, culturel et paysager
- 02 Participer à l'aménagement et au développement du territoire
- 03 Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie
- 04 Assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public
- 05 Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires et prendre part à des programmes de recherche.

### Le fonctionnement

Les actions du Parc naturel régional de la Montagne de Reims sont arrêtées et mises en œuvre par un syndicat mixte regroupant les communes et intercommunalités de son territoire, ainsi que le Département de la Marne et la Région Grand Est.

Il se compose d'un Comité syndical constitué de 90 délégués élus qui définissent les objectifs, arrêtent le programme d'actions annuel et votent le budget. Le Comité élit un Bureau syndical, chargé de la gestion courante du Parc.

Pour des prises de décision optimales, le Comité syndical s'entoure également de membres associés non élus (services de l'État, chambres consulaires, établissements publics...) et d'un Comité scientifique composé de 12 experts.

### L'affaire de tous !

La mise en œuvre opérationnelle des engagements du Parc est l'affaire de tous ! Chacun contribue à son niveau ! Pour impulser les projets, animer le territoire, créer du lien, conseiller et accompagner les communes, les habitants, les associations, et mobiliser les partenaires, une équipe technique d'une vingtaine d'agents, placée sous la direction du Président et du Directeur, et organisée par missions, se tient à votre disposition !

## Chiffres-clés



Créé en **1976**



**533 km<sup>2</sup>**  
de superficie



**65 communes**

**34 200 habitants**



**40 % forêts**

**3 forêts**  
domaniales labélisées  
"Forêt d'exception"

**1 site Unesco**  
"Coteaux, Maisons  
et Caves de Champagne"



**400 km** d'itinéraires  
de randonnée balisés

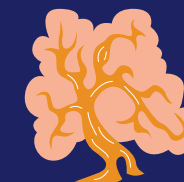


**100 km** balisés  
de circuits VTT

**3 villes-portes :**  
Reims, Epernay,  
Châlons-en-Champagne



**2 sites**  
Natura 2000



**1<sup>re</sup> réserve mondiale**  
de Faux



**286 m**  
point culminant

**30 événements**  
organisés par an



**500 kg de pommes mangées**  
à la Fête de la Pomme

**6 000 visiteurs**  
à la Maison du Parc  
en 2019

## Urbanisme & paysage

### Préserver le territoire grâce à des projets d'urbanisme durable tout en valorisant ses paysages

Le Parc, en identifiant les enjeux liés à l'évolution du territoire, a vocation à être un territoire d'excellence dans la préservation de ses villages et des paysages de la Montagne de Reims.

#### En action[s] !



#### Animer le plan de paysage

Le Parc élabore un Plan de paysage sur son territoire. Il s'agit d'une étude de stratégie territoriale qui a pour but de créer un projet fédérateur autour de l'évolution des paysages de notre quotidien afin d'améliorer la qualité de notre cadre de vie ! Ce Plan aboutira à des fiches actions concrètes, réalisées en collaboration avec les élus, les techniciens et les partenaires.



#### Accompagner les élus

Via les Plans Locaux d'Urbanisme, nous accompagnons les élus sur l'élaboration de leur document d'urbanisme. Le but est de préserver et valoriser le territoire de la Montagne de Reims afin qu'il garde ses caractéristiques tout en se façonnant tel un territoire d'expérimentation.



#### Concevoir des supports éducatifs

Le Parc a réalisé des puzzles et coloriages pour expliquer aux plus jeunes le cycle de la vigne, le travail des viticulteurs, la biodiversité et l'inscription au Patrimoine mondiale de L'UNESCO. S'approprier son patrimoine commence au plus jeune âge !

#### Les chiffres-clés

**9 avis émis sur les PLU** (Plan Locaux d'Urbanisme) arrêtés des communes du territoire

**5 ateliers participatifs** autour du Plan de Paysage

**178 avis émis** sur des permis de construire

## Architecture

### Eco-habiter, préserver le patrimoine bâti et développer la qualité des projets

Le Parc agit au quotidien pour valoriser l'identité architecturale locale, composante importante de la qualité de ses paysages. C'est un héritage, fruit de l'action de l'homme et des caractéristiques de son lieu de vie.

#### En action[s] !



#### Former aux techniques de restauration

Le Parc organise des journées techniques de restauration du patrimoine bâti, en partenariat avec l'association Maisons paysannes de France. Ces stages permettent à chacun d'apprendre les techniques de restauration et les savoir-faire adaptés au bâti ancien, pour préserver les caractéristiques architecturales du territoire.



#### Valoriser notre patrimoine

En 2011, l'inventaire des loges de vigne révèle la présence de près de 120 petits édifices sur le territoire du Parc. Afin de valoriser cette richesse paysagère oubliée du territoire, le Sentier des loges de vigne, aménagement pilote spécifique aux paysages viticoles, est créé en 2014 sur la commune de Trépail. Cet itinéraire pédestre balisé invite les visiteurs à (re)découvrir ce patrimoine.



#### Sensibiliser à l'éco-construction

L'exposition "(é)cohabiter : penser global, agir local" est visible à la Maison du Parc. Elle présente de manière ludique les enjeux et les spécificités du territoire en matière de paysages, d'aménagement et de construction. Cette exposition, qui s'adresse à tous, permet de découvrir toutes les richesses de l'écohabitat en Montagne de Reims, pour un cadre de vie en harmonie avec notre environnement.

Depuis 2016, **9 "Escapades"** ont été créées pour permettre aux habitants et aux visiteurs de découvrir le patrimoine bâti et culturel des villages du Parc

En 2018 et 2019, une enveloppe de **20 000 €** a permis de soutenir 6 opérations de **restauration** d'éléments de patrimoine.

Depuis 2015, **5 stages pratiques patrimoine** ont été organisés

## Transition énergétique & écologique

### Accompagner et sensibiliser les territoires à ces nouveaux enjeux

Le Parc sensibilise les communes et les intercommunalités à des problématiques, telles que la mobilité douce, la pollution lumineuse et les énergies durables.

#### En action[s] !



#### Structurer un réseau d'aires de covoiturage

Afin de favoriser la mutualisation des déplacements, le Parc a mis en place 40 aires de covoiturage sur 4 EPCI (Grande Vallée de la Marne, Paysages de la Champagne, Epernay Agglo Champagne et Grand Reims) via l'appel à projet TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte). Ces aires ont été installées stratégiquement à proximité d'axe routier significatif.



#### Faire découvrir les bienfaits de la nuit !

Nous avons créé une exposition itinérante sur le thème de la pollution lumineuse et des animaux nocturnes. Cette exposition, inaugurée en septembre 2019, invite le visiteur à redécouvrir le bienfait de la nuit ! Elle est disponible en prêt.



#### Informers sur la filière bois

Une brochure a été réalisée, en partenariat avec les Communes Forestières de la Marne, pour présenter les résultats du Plan d'Approvisionnement territorial du bois énergie et bois d'œuvre sur le Triangle Marnais. Ce document permet de connaître nos ressources en bois, aussi bien qualitativement que quantitativement, afin de mieux l'utiliser, tout en le préservant.

#### Les chiffres-clés

En 2019

**351 communes marnaises** impliquées dans l'élaboration de la Charte forestière de territoire (CFT)

**1 180 visiteurs** à l'exposition Pollution lumineuse

**50 personnes** à La Nuit du Parc (balade nocturne avec le Planétarium de Reims)

## Éducation au territoire et au développement durable

### Former les acteurs éco-responsables de demain

Le Parc promeut les valeurs du développement durable auprès des habitants, des scolaires et des professionnels en s'appuyant sur son territoire et sur les équipements existants, à la Maison du Parc notamment.

#### En action[s] !



#### Faire des connexions avec les villes

Le Parc s'est associé avec le Grain d'org et l'Atelier Collectif d'Intégration et de Projet (ACIP). L'objectif est de rendre les actions d'éducation à l'environnement accessibles à tous, mais aussi de permettre la rencontre avec les partenaires locaux, créer du lien ville-campagne, renforcer l'attachement à son territoire et les rendre acteurs dans la valorisation de leur cadre de vie.



#### Transmettre nos savoirs

Le Parc participe à la formation des professionnels et des étudiants en construisant un contenu sur mesure adapté à leur formation : méthodologie de projet, organisation d'une sortie nature, création d'outils pédagogiques, travail en réseau...



#### Favoriser l'alimentation durable

Le Parc a construit et accompagné 9 projets autour de l'alimentation durable afin de sensibiliser les petits et les grands à cette problématique importante : création d'un jardin potager, découverte sensorielle des produits locaux et de saison, sensibilisation au gaspillage alimentaire, semaine du goût, verger conservatoire...

En 2019

**90 projets éducatifs** autour de 9 thématiques

**261 journées d'animation**

**7 425 participants** (dont 7 075 scolaires et 350 extras scolaires)

**173 groupes** (157 classes et 16 extra scolaires)



## Une démarche concertée pour une alimentation de qualité

Le Parc avec ses partenaires s'est inscrit dans un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Celui-ci permet de mettre en place une démarche concertée en réunissant tous les acteurs concernés par les enjeux liés à l'agriculture et l'alimentation durable.



### En action[s] !



#### Impulser les bonnes idées

Afin de favoriser la concertation et les échanges dynamiques, le Parc a mis en place des instances de gouvernance dans le cadre de son PAT : comité de pilotage, comité technique et plusieurs groupes de travail thématiques.



#### Aller à la rencontre des citoyens

Toute l'année, le Parc répond présent pour participer aux manifestations des partenaires et aller à la rencontre des citoyens pour les sensibiliser aux questions liées à l'alimentation. Le Parc accompagne également des initiatives locales : Marché des producteurs locaux à Germaine, foire de Chalons-en-Champagne, etc.



#### Organiser un séminaire

Le Parc organisera un séminaire "la place de l'alimentation dans notre vie" autour de l'éducation alimentaire et nutritionnelle en 2020. Ce séminaire interrogera la place de l'alimentation dans notre vie et l'évolution de nos modes de consommation. Le but est de créer un programme d'actions pour rapprocher les producteurs et les consommateurs.

### Les chiffres-clés

#### 1 semaine de séminaire

"Tous acteurs, tous concernés !" autour de l'alimentation

#### 7 réunions

du Comité technique

#### 1 réunion

du Comité de pilotage

#### 3 participations

aux actions partenariales (manifestations)

#### Plus de 15 partenaires

associés à la démarche du Projet Alimentaire Territorial

#### 400 km

d'itinéraires pédestres balisés

#### 100 km

de circuits VTT balisés

#### Près de 35 km

de véloroute sur son territoire



## Contribuer au développement économique du territoire et valoriser les loisirs respectueux de l'environnement

Pour valoriser ses richesses naturelles et culturelles tout en les préservant, le Parc s'efforce de développer un tourisme qui place l'homme (habitant, acteur ou visiteur) au centre d'un développement respectueux de l'environnement.



### En action[s] !



#### Développer des circuits VTT

Afin de favoriser les mobilités douces et de répondre à une demande importante, le Parc mis en place 6 circuits VTT sur son territoire pour découvrir en famille et sportivement son territoire, comme le circuit de la Noëlle (7 km) pour les débutants (niveau de difficulté vert).



#### Élaborer des sentiers thématiques

Parce que les promenades sont essentielles pour apprendre à découvrir son territoire, le Parc a conçu plusieurs sentiers thématiques ludiques et pédagogiques. Ils sont accessibles à tous, comme le Sentier découverte de Mailly-Champagne (4,5 km) ou le Parc au fil de l'eau, entre Tours-sur-Marne et Reuil.



#### Marcher pour la rando du Parc !

Chaque année, le Parc propose une grande randonnée accessible à tous, gratuite, avec plusieurs circuits au choix (600 participants en 2019). Cette promenade familiale et conviviale invite à l'évasion et à l'émerveillement ! Elle permet au randonneur de découvrir les panoramas insolites de la Montagne de Reims !

# Milieux naturels

## Préserver, restaurer et sensibiliser

La Montagne de Reims héberge des milieux naturels très diversifiés abritant de nombreuses espèces végétales et animales ordinaires ou protégées. Leur conservation est au cœur des objectifs du Parc !



### En action[s] !



#### Accompagner les communes

Natura 2000 : un atout pour le territoire qui finance des bonnes actions ! 19 communes du Parc sont concernées par une partie d'un des sites Natura 2000 et peuvent donc bénéficier de subventions pour préserver des milieux naturels remarquables. Nous accompagnons techniquement les communes et acteurs locaux dans ces démarches volontaires, comme la commune d'Avenay-Val-d'Or qui a lancé son premier contrat Natura 2000 pour restaurer une pelouse sèche et un éboulis crayeux.



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST



#### Planter des haies

Afin de rendre plus faciles les déplacements des animaux sur notre territoire, le Parc a lancé un appel à projets "Haies et Vergers". Il a ainsi accompagné des communes en 2019 pour le choix des essences, la réalisation du plan de plantation et a aidé financièrement les 27 porteurs de projet pour la plantation de haies champêtres et de vergers, pour un montant global de 25 000 euros.



#### Inventer des supports ludiques

Le Parc a créé le jeu de société KIVAOU conçu dans le but de sensibiliser les enfants et les familles aux enjeux de la Trame Verte et Bleue d'une façon ludique, sans jamais utiliser ce terme compliqué. En jouant, ils découvrent ainsi les difficultés auxquelles les animaux durant leurs déplacements. Ce jeu est distribué gratuitement aux écoles, aux MJC et aux familles. Il a été édité en 650 exemplaires grâce au soutien financier de TEPCV.



#### Préserver les zones humides

Le Parc accompagne les communes dans l'acquisition de zones humides en mobilisant des subventions et fournit une aide technique à leur gestion, suite à un diagnostic de biodiversité. C'est ainsi que la commune de Tours-sur-Marne a pu préserver une vaste prairie de fauche de 14 hectares au sein d'un méandre de la marne : le Nambly.



#### Recenser la biodiversité

Via ses Atlas de la biodiversité communale, le Parc accompagne les communes dans la découverte de leur biodiversité ! Nous leur apportons la connaissance sur la faune et la flore du territoire, ce qui leur permet de mettre en place des projets d'aménagement en accord avec les espèces présentes. La mobilisation des habitants permet de renforcer ce lien, via la création d'un réseau de bénévoles pour des inventaires participatifs.

### Les chiffres-clés

**2 sites**  
Natura 2000

**5368 hectares**  
de zones humides  
inventoriées

**24 pré-  
diagnostics**  
zones humides  
réalisés

**31 milieux  
naturels**  
restaurés (mares,  
pelouses...)

**14 chantiers**  
nature organisés  
**3,7 km de haies**  
champêtres plantées

**18 Atlas**  
de la biodiversité  
communale lancés

**+ de 5 500 jeux**  
de sociétés édités  
(KIVAOU+7 familles)

**+ de 100  
communes**  
et porteurs de projets  
accompagnés





## Culture & patrimoine

### Valoriser l'identité du Parc à travers une offre culturelle de qualité

L'identité culturelle d'un Parc prend ses racines dans l'histoire locale ! Par ses différentes actions culturelles et artistiques originales, le Parc de la Montagne de Reims s'efforce d'enrichir l'offre culturelle sur son territoire.

#### En action[s] !



##### Interroger à travers l'art

En deux éditions, le Parc a installé des œuvres contemporaines sur le sentier de découverte de Mailly-Champagne afin d'apporter un regard artistique sur les problématiques liées à la biodiversité et aux paysages. Ce parcours, ouvert à tous, est l'occasion idéale pour se promener tout en s'interrogeant sur la place de l'Homme dans la nature.



##### Filmer les talents

Au travers d'une série de petits films visionnables sur notre chaîne Youtube, le Parc met en lumière les talents artistiques et les initiatives culturelles des habitants des communes de son territoire. En 2019, Bouleuse, Germaine, Val-de-Lire, Jonquery et Courtagnon sont passés devant la caméra !



##### Inventorier le patrimoine bâti

Grâce à l'inventaire de l'architecture des Maisons de Champagne, le Parc dresse un inventaire systématique de l'architecture liée aux maisons de Champagne (pressoirs, vendangeoirs, maisons ouvrières...) dans les communes du Parc. Le fait de recenser ce patrimoine permet de mieux le valoriser et le protéger !

#### Les chiffres-clés

**20 spectacles**  
en diffusion dans la  
cadre de la résidence  
*Par les communes*  
en 2017

**930 spectateurs**  
aux représentations  
de la *Forêt des âmes*  
en 2018

**1 000 visiteurs**  
à la *Fête de la pomme*

**120 participants**  
aux visites patrimoine  
en 2019

## Communication

### Promouvoir le territoire, valoriser les actions et le savoir-faire du Parc

L'information et la sensibilisation sont des actions primordiales pour le Parc, avec un seul mot d'ordre : "Convaincre plutôt que contraindre". Grâce à des supports simples et clairs, le Parc veille à animer et promouvoir le territoire.

#### En action[s] !



##### Créer une communauté

Dans l'objectif de créer une réelle communauté numérique autour du territoire et de fédérer les forces vives, le Parc a renforcé sa présence sur les réseaux sociaux, notamment sur Facebook et Instagram! Chaque jour, des posts sur la biodiversité, le patrimoine bâti et culturel, ainsi que sur les événements organisés en Montagne de Reims suscitent l'intérêt des fans de la page.



##### Expliquer nos actions

Le Parc a élaboré une infographie simple et ludique pour expliquer les missions du Parc et son fonctionnement. Grâce à un style actuel et des illustrations modernes, le Parc répond à 7 questions : quelles sont nos missions ? Comment fonctionnons-nous ? Comment s'investir ? etc.



##### Accueillir le public

Pour mieux accueillir le public et faciliter son orientation dans la Maison du Parc à Pourcy, le Parc a embelli son entrée grâce à une nouvelle vitrophanie. Visible de loin, elle accueille les visiteurs de façon colorée, avec des éléments constitutifs du territoire ! Ainsi, un cerf, des vétéristes ou encore un Faux vous souhaitent la bienvenue chez nous !

Chaque année :

**4400 fans**  
sur la page Facebook

**3 000 participants**  
à nos sorties

**120 articles**  
dans la presse

**52 000 visiteurs**  
sur le site internet

## Le réseau national des Parcs naturels régionaux de France

Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims fait partie de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, association loi de 1901, fondée en 1971.

### Les chiffres-clés

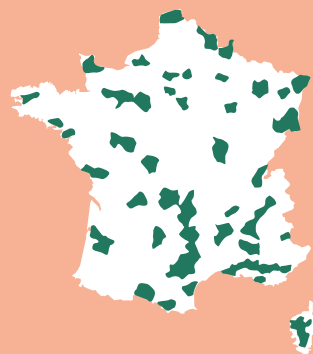
**54 Parcs en France**  
(52 métropolitains et 2 ultramarins)

**15 % du territoire**  
occupé par des parcs

**4,1 millions d'habitants**

**6 Parcs dans le Grand-Est**  
(Ardennes, Ballons des Vosges, Forêt d'Orient, Lorraine, Montagne de Reims, Vosges du Nord)

### Carte des Parcs naturels régionaux de France



**Vous souhaitez en savoir plus ?**  
[www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)

### Les missions

- Accompagner et aider les Parcs dans leurs missions
- Promouvoir l'action des Parcs et représenter leurs intérêts auprès des grands acteurs nationaux
- Faciliter l'inscription des Parcs dans les politiques européennes, représenter et promouvoir les Parcs dans les instances internationales.
- Capitaliser, faire fructifier le réseau des Parcs naturels régionaux
- Animer la réflexion au sein du réseau des Parcs

### En action[s] !



Les services éducation des 6 PNR de la Région Grand Est ont souhaité développer un projet de classe inter-Parcs, à destination des classes de cycle 3 (CM1/ CM2/ 6<sup>e</sup>) en vue de faire découvrir le territoire du Grand Est. À partir de 2020, une classe d'un territoire est jumelée avec une classe d'un autre territoire, soit 3 jumelages/an sur la durée d'une année scolaire.

## Fédération EUROPARC

Créée en 1973, la Fédération EUROPARC est la plus grande Organisation Non Gouvernementale. Elle représente les Parcs nationaux régionaux, les Parcs naturels et les autres espaces protégés d'Europe.

### Les chiffres-clés

**Créée en 1973**

**400 adhérents**

**36 pays européens**

### L'objectif

Faciliter la coopération internationale afin d'améliorer la conservation des patrimoines naturels et culturels communs afin de les sauvegarder pour les générations futures.



**Vous souhaitez en savoir plus ?**  
[www.europarc.org](http://www.europarc.org)

### Les missions

- Soutenir les Parcs
- Représenter les intérêts des membres en Europe
- Développer le tourisme durable
- Promouvoir la santé et le bien-être dans les Parcs
- Protéger la nature à l'échelle européenne
- Favoriser la coopération transfrontalière
- Faire face au changement climatique
- Échanger autour des bonnes pratiques

### En action[s] !



### Exemple : le Parc certifié par la Charte Européenne du Tourisme Durable (CETD)

C'est quoi ? Cette Charte européenne, mise en place par Europarc, permet aux Parcs d'instaurer de meilleures pratiques en matière de gestion du tourisme dans les espaces protégés et de contribuer ainsi au développement durable. 167 Parcs en Europe sont engagés dans cette démarche. Cette certification est une reconnaissance de la qualité de la stratégie pour le développement du tourisme du Parc de la Montagne de Reims

# Et demain ? Un nouveau projet pour notre territoire !

Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims rentre dans une période très importante : le renouvellement de sa Charte... Vous ne savez pas à quoi cela correspond ? On vous explique tout !

## Qu'est-ce que "la Charte" d'un Parc naturel régional ?

C'est un contrat qui concrétise le projet de protection et de développement de son territoire. La Charte engage l'Etat, la Région Grand Est, le Conseil Départemental de la Marne et toutes les communes et intercommunalités adhérentes, ainsi que les habitants, visiteurs et usagers, dans le cadre d'une démarche volontaire. C'est l'affaire de tous !

Dans cette Charte, on retrouve les objectifs à atteindre, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du Parc, ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre. C'est un véritable projet de territoire qui s'inscrit à long terme pour préserver ce territoire remarquable et fragile. Et, bien entendu, chaque Parc dispose de sa propre Charte !

## Pourquoi doit-on la renouveler ?

Tous les quinze ans, un Parc naturel régional doit renouveler ses engagements vis-à-vis de son territoire et solliciter le renouvellement de son classement. La Charte actuelle du Parc est valide jusqu'en 2024. Le renouvellement semble encore lointain ! Mais, dès maintenant, le Parc et la Région Grand Est se lancent dans la longue procédure de renouvellement de classement du Parc, composée d'étapes administratives incompressibles. Elle impose donc au Parc d'entamer la procédure plusieurs années à l'avance.

## Les grandes étapes

01

**L'évaluation du travail** réalisé précédemment grâce à un bilan évaluatif et à un diagnostic

02

**La construction d'un nouveau projet.** Celui-ci nécessite la mise en place d'une large concertation avec les élus locaux, les acteurs du territoire, les partenaires et le grand public.

03

**La validation du projet,** en 2024, qui aboutira au renouvellement du classement pour 15 ans, matérialisé par un nouveau décret du Premier Ministre.

## Sans Charte, qu'arriverait-il ?

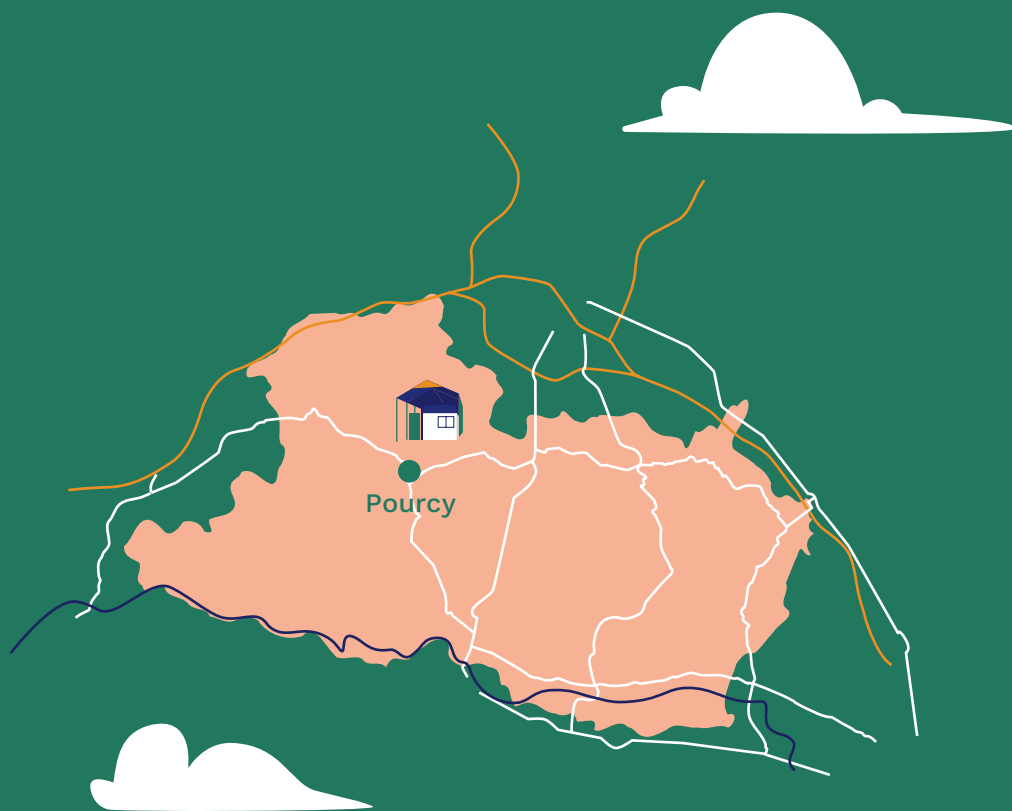
Le Parc n'existerait plus ! Le territoire pourrait alors être livré aux interventions des différents occupants et aménageurs sans recherche de cohérence, sans vision lucide sur la fragilité du site, sans égard pour la préservation à long terme de ses milieux naturels et de son identité.

## Comment s'investir dans ce nouveau projet ?

Vous pouvez par exemple :

- Participer aux événements, ateliers et sorties proposés par le Parc dans le cadre de la révision de la Charte
- Communiquer dans son réseau afin de rassembler autour de ce projet de territoire
- Diffuser les informations transmises par le Parc





## **La Maison du Parc vous accueille toute l'année !**

En toute saison, poussez les portes de la Maison du Parc, retrouvez en accès et visite libre l'espace d'expositions, le verger conservatoire et le sentier de découverte autour de la biodiversité.

### **Point d'information ouvert toute l'année :**

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)  
et le week-end de 13h30 à 17h30 (d'avril à octobre)

Maison du Parc, Chemin de Nanteuil, 51480 Pourcy  
Tél. 03 26 59 44 44 - [contact@parc-montagnedereims.fr](mailto:contact@parc-montagnedereims.fr)

**[www.parc-montagnedereims.fr](http://www.parc-montagnedereims.fr)**



LE DÉPARTEMENT  
**Marne**

**Grand Est**  
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE  
*L'Europe s'invente chez nous*